



OBJET : Convocation du Conseil Municipal

N/REF. : SEC/MC-25/206

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil Municipal se réunira le :

**Mercredi 21 mai 2025,
à 18 heures 30
en Mairie
salle du Conseil Municipal**

Je vous informe que cette séance débutera par une présentation de la Protection Civile et des moyens dont elle dispose pour soutenir les populations sinistrées en cas de crise, moyens pouvant être également déployés dans le cadre des plans communaux de sauvegarde.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

ORDRE DU JOUR

- ①. Approbation du compte administratif 2024.
- ②. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal - Exercice 2024.
- ③. Adhésion au groupement de commande institué par Clermont Auvergne Métropole pour l'acquisition de fournitures de bureau et la fourniture en papèterie.
- ④. Convention de mise à disposition de services avec Clermont Auvergne Métropole : adoption de la fiche prévisionnelle pour 2025.
- ⑤. Mise en place du Service d'Accueil et d'Information des Demandeurs (SAID) de logement.
- ⑥. Attribution d'une subvention exceptionnelle au 92ème Régiment d'Infanterie d'Auvergne pour participer au financement de la statue du guerrier auvergnat du 92^{ème}.
- ⑦. Travaux pour l'alimentation électrique du système de vidéoprotection (2ème tranche) par l'intermédiaire du réseau d'éclairage public
- ⑧. Marché de travaux pour la restructuration du groupe scolaire Henri Barbusse secteur Les Fontenilles : Tranche Optionnelle A (Pôle Élémentaire) - Avenant n°3 au lot n°16 « VRD ».
- ⑨. Dénomination de rue.
- ⑩. Désaffectation d'un espace public au profit d'Auvergne Habitat Rue de la Sioule (Les Pandières).
- ⑪. Attributions de subventions de fonctionnement et/ou de subventions exceptionnelles aux associations, coopératives scolaires et organismes sociaux.
- ⑫. Validation des demandes de subventions au titre de la DALD pour l'organisation des manifestations sportives et culturelles de la ville à portée départementale.

QUESTIONS DIVERSES